

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU MERCREDI 10 AVRIL 2013**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD**  
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

**AFFAIRE N°10**

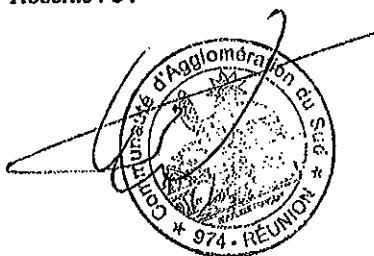
**Association Maison De l'Emploi du Grand Sud - Demande de subvention  
2013**

L'an deux mille treize, le mercredi dix avril à treize heures trente, régulièrement convoqués le trois avril, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud se sont réunis en salle de réunion du conseil, sous la Présidence de Madame Isabelle GROSSET-PARIS, 3ème Vice-Présidente.

**NOTA**

*Le Président certifie que le  
nombre de conseillers en  
exercice est de : 44*

**Présents : 39  
Représentés : 01  
Absents : 04**



**ETAIENT PRESENTS - TITULAIRES**

Marie Paule AMILY MUSSARD -Jocelyne BATIFOULIER- Marc ERAPA-  
Rose Méry ETHEVE- Anathalie FUMA- Jean Pierre GEORGER- Marie Josée  
GINET- Allain GRONDIN- Jean Marie GRONDIN- Isabelle GROSSET-  
PARIS - Annie Marguerite HOARAU- Henri-Claude HUET -Blanche Reine  
JAVELLE -Rose Gilberte LAURET - Liliane LEBON- Blanche LEBRETON-  
Marie Andrée LEJOYEUX- Harry Claude MOREL -Edy PAYET- Paulet  
PAYET- Jacky PAYET- Stéphane PAYET- Gilbert RIVIERE - Guy RIVIERE -  
Nadège SCHNEEBERGER- Guy SORRES -Josian SOUBAYA SOUNDROM  
- Clarita TURPIN- Axel VIENNE

**ETAIENT PRESENTS- SUPPLEANTS**

Lise May PAYET suppléante de José CADET- Jean Philippe METRO  
suppléant de Michel GERARD- Nathalie LAFONG suppléante de Marie  
Eulalie GOULJIAR- Chandu DEURVEILLHER suppléant de Roland Joseph  
K'BIDI -Marie Jo LEBON suppléante de Jean Michel LEBON - Christian  
LANDRY suppléant de Patrick LEBRETON - Suzette PAYET suppléante de  
Nadhira LOCATE- Jean-Bernard HOARAU suppléant de Nazir Ahmad  
PATEL - Mariette ORANGE suppléante de Olivier RIVIERE - Marie Jeanne  
GUIGUES suppléante de Bachil VALY

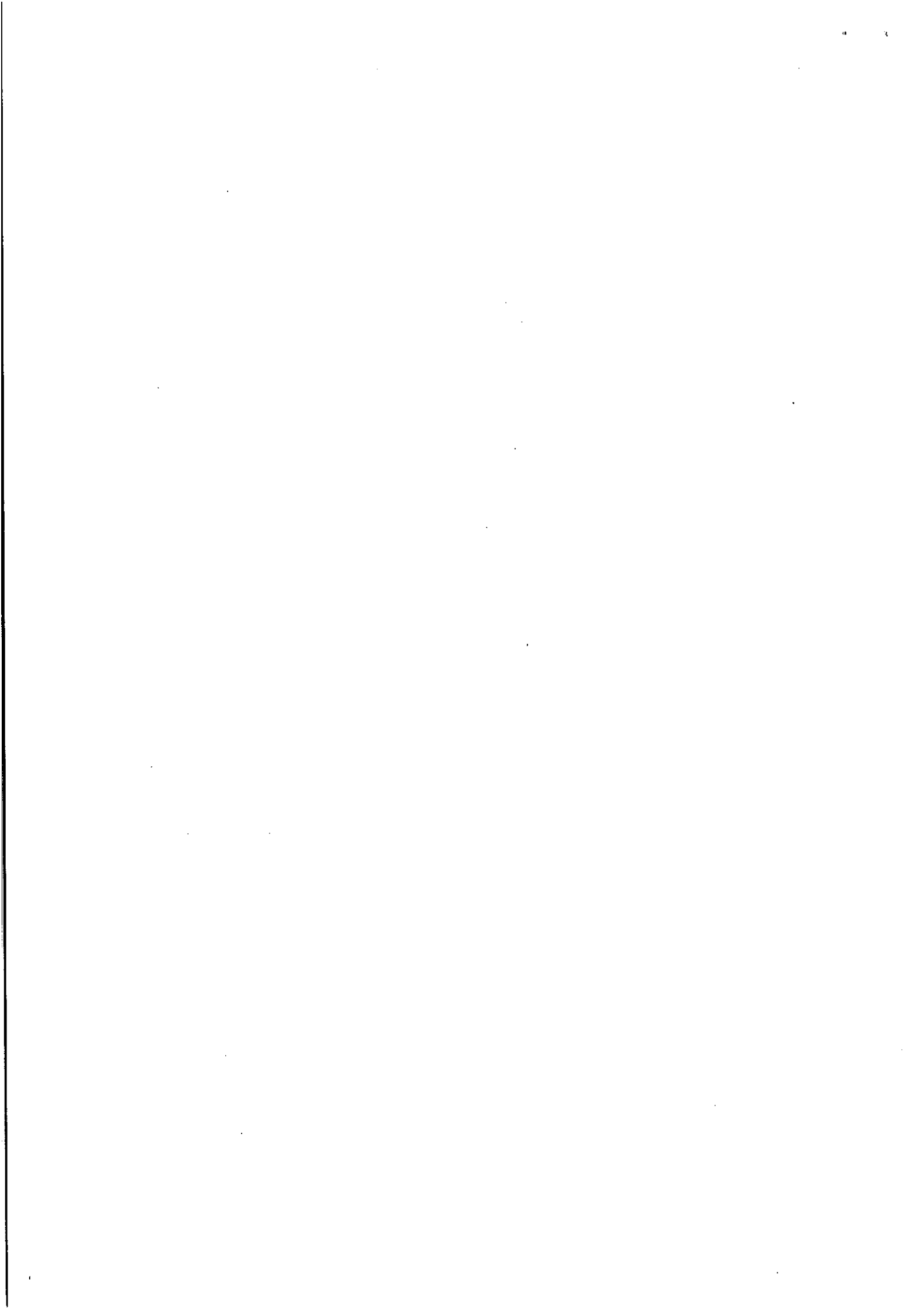
**ABSENTS**

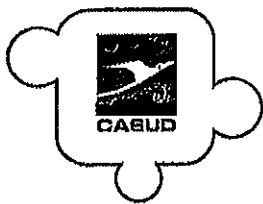
Josette CHANG KUW - Harry MUSSARD - Nicole PERETTI- Didier  
ROBERT

**ABSENTE-PROCURATION**

Béatrice MOREL donne procuration à Paulet PAYET

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des  
Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire de séance pris au  
sein du Conseil : Monsieur Stéphane PAYET a été désigné à l'unanimité  
pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.





## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD (CASUD)

Entre-Deux – Saint-Joseph – Saint-Philippe – Le Tampon

Conseil Communautaire  
Séance du mercredi 10 avril 2013 à 13H30

### AFFAIRE N°10

#### Association Maison De l'Emploi du Grand Sud - Demande de subvention 2013

#### Note de synthèse

Le Président rappelle à l'Assemblée que par délibération en date du 20 mai 2012, la CASUD a décidé de soutenir les actions de l'association « Maison De l'Emploi du Grand Sud » de la Réunion, en lui attribuant une subvention de 60 000 € pour l'année 2012.

La Maison De l'Emploi du Grand Sud, a pour objectif de :

- contribuer à la coordination des actions menées dans le cadre du Service Public de l'Emploi,
- exercer des actions en matière de prévision des besoins de main d'œuvre et de reconversion des territoires, dans le cas de restructuration,
- participer à l'accueil, à l'orientation, à l'insertion, des demandeurs d'emploi, des salariés, et des créateurs d'entreprise,
- et d'une manière plus générale, de mener toute action susceptible d'agir en faveur de l'emploi.

Pour cela, elle doit se structurer autour de quatre axes principaux, définis dans un nouveau cahier des charges des maisons de l'emploi (*arrêté du 21 décembre 2009*) :

**Axe 1 : développer une stratégie territoriale partagée - du diagnostic au plan d'actions.**

**Axe 2 : participer au développement de l'anticipation des mutations économiques.**

**Axe 3 : contribuer au développement local.**

**Axe 4 : réduire les freins culturels ou sociaux à l'accès à l'emploi.**

Le partenariat entre la MDE et la CASUD ainsi que le travail en collaboration avec le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Grand Sud a débuté depuis 2010.

Cela se traduit aujourd'hui :

- par le portage d'une action mobilité : De nombreux participants du PLIE, dans le cadre de leur projet professionnel, sont confrontés à des freins liés à leur déplacement. Cette aide leur permet de bénéficier de titres de transports (CARSUD et Alternéo) ou de bons d'essence leur offrant la possibilité d'aller en formation, en recherche d'emploi ou d'occuper un emploi,
- par le soutien à des activités d'accompagnement à la recherche d'emploi,
- par l'accueil des réunions de GP lors desquelles il y a un retour d'information sur les veilles effectuées par la MDE (Grands Chantiers, clauses d'insertions, etc.),
- par la création et la mise à jour du site internet du PLIE.

Aussi, afin de pouvoir poursuivre ses actions en faveur de l'emploi la MDE sollicite la CASUD pour le renouvellement de sa participation financière à hauteur de 60 000 € au titre de l'année 2013.

Le Président informe qu'une convention d'objectifs et de moyens est annexée à la présente délibération.

**Il est donc proposé à l'Assemblée :**

- ^ **D'attribuer une subvention de 60 000 € à l'Association Maison De l'Emploi du Grand Sud au titre de l'année 2013,**
- ^ **D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer la convention d'objectifs et de moyens,**
- ^ **D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document et toute pièce concernant cette affaire.**

**Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.**

#### **DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Le Conseil,**

**Entendu l'exposé du Président,**

**Après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité,**

**Décide :**

- ^ **D'attribuer une subvention de 60 000 € à l'Association Maison De l'Emploi du Grand Sud**

au titre de l'année 2013,

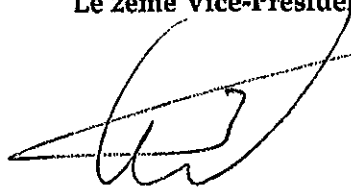
^ D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer la convention d'objectifs et de moyens,

^ D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document et toute pièce concernant cette affaire.

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Président et par délégation

Le 2ème Vice-Président



Olivier RIVIERE

